



SOCIÉTÉ DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA FAMILLE DU SUD DE L'ALBERTA

ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2018



SOCIÉTÉ DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA FAMILLE DU SUD DE L'ALBERTA

ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2018

CONTENU

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	
État des résultats	2
États de l'évolution de l'actif net	3
État de la situation financière	4
État des flux de trésorerie	5
Notes afférentes aux états financiers	6 - 9

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de la Société de la Petite Enfance et de la Famille du Sud de l'Alberta

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société de la Petite Enfance et de la Famille du Sud de l'Alberta, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2018, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net, des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme tire ses produits de dons et d'activités dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limitée aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits de dons et d'activités, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos le 31 mars 2018 et le 31 mars 2017, de l'actif à court terme au 31 mars 2018 et au 31 mars 2017 et de l'actif net aux 1er avril 2017 et 31 mars 2018 et 2017. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2017, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

**Opinion avec réserve**

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société de la Petite Enfance et de la Famille du Sud de l'Alberta au 31 mars 2018, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif.

Observations

Sans modifier notre opinion d'audit, nous attirons l'attention du lecteur à la note 3 qui décrit l'application d'un redressement affecté à l'exercice antérieur et son impact sur les chiffres comparatifs ainsi qu'à la note 4 qui décrit un regroupement d'organismes sans but lucratif et son impact sur les états financiers au 31 mars 2018.

Calgary, AB
22 juin 2018



Bergeron & Compagnie Comptables Professionnels Agréés



SOCIÉTÉ DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA FAMILLE DU SUD DE L'ALBERTA
ÉTAT DES RÉSULTATS
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018

	<u>2018</u>	<u>2017</u> (redressé)
PRODUITS		
Agence de santé publique du Canada	\$ 212,868	\$ 212,885
Fédération des parents Francophones de l'Alberta	178,100	170,900
Autres subventions (Note 12)	60,980	35,000
Revenus d'activités	23,043	14,165
Casino	19,108	-
Dons	2,397	-
Inscriptions à la bibliothèque	771	-
Recouvrement de dépenses	<u>210</u>	<u>316</u>
	<u>497,477</u>	<u>433,266</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	287,573	235,828
Honoraires de consultation	70,937	64,986
Charge locative	40,299	35,726
Matériel et équipement (Note 13)	33,370	59,024
Publicité et promotion	15,927	20,364
Déplacement	9,047	9,144
Formation pratique	8,407	7,158
Assurances	7,029	4,019
Fournitures de bureau	6,337	2,089
Honoraires professionnels	5,900	6,272
Communications	5,061	2,420
Cotisations et abonnements	803	1,059
Autres dépenses d'activités	677	408
Créances irrécouvrables	620	-
Frais bancaires	<u>527</u>	<u>913</u>
	<u>492,514</u>	<u>449,410</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES DÉPENSES	\$ <u>4,963</u>	\$ <u>(16,144)</u>

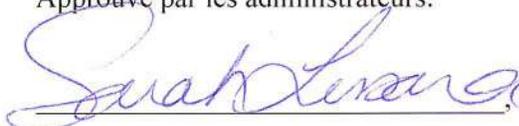
SOCIÉTÉ DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA FAMILLE DU SUD DE L'ALBERTA
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018

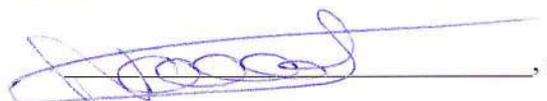
ACTIF NET	Investi en immobilisations	Grevé d'affectation	Non-grevé d'affectation	Total 2018	Total 2017 (redressé)
Solde au début de l'exercice déjà établi	\$ -	\$ -	\$ 30,613	\$ 30,613	\$ 25,857
Redressement de l'exercice antérieur (Note 3)	-	-	(20,900)	(20,900)	-
Solde au début redressé	-	-	9,713	9,713	25,857
Excédent (Insuffisance) des produits sur les charges	-	-	4,963	4,963	(16,144)
Regroupement d'organismes sans but lucratif (Note 4)	-	-	12,671	12,671	-
Solde à la fin	\$ -	\$ -	\$ 27,347	\$ 27,347	\$ 9,713

SOCIÉTÉ DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA FAMILLE DU SUD DE L'ALBERTA
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
31 mars 2018

	<u>2018</u>	<u>2017</u> (redressé)
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse (Note 5)	\$ 95,410	\$ 26,934
Créances (Note 6)	15,058	86,233
TPS à recevoir	6,975	3,504
Dépôt à terme (Note 7)	2,500	-
Frais payés d'avance	<u>4,579</u>	<u>3,021</u>
TOTAL DE L'ACTIF	\$ <u>124,522</u>	\$ <u>119,692</u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Comptes fournisseurs et charges à payer	\$ 18,966	\$ 75,877
Salaires et cotisations sociales à payer (Note 9)	19,953	15,109
Revenus reportés (Note 10)	<u>58,256</u>	<u>18,993</u>
TOTAL DU PASSIF	<u>97,175</u>	<u>109,979</u>
ACTIF NET		
Actif net non-grevé d'affectation	<u>27,347</u>	<u>9,713</u>
TOTAL DU PASSIF ET DE L'ACTIF NET	\$ <u>124,522</u>	\$ <u>119,692</u>

Approuvé par les administrateurs:

 administrateur

 administrateur



SOCIÉTÉ DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA FAMILLE DU SUD DE L'ALBERTA
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018

	<u>2018</u>	<u>2017</u> (redressé)
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent (Insuffisance) des produits sur les charges	\$ 4,963	\$ (16,144)
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Comptes clients	(2,358)	3,906
Subventions à recevoir	73,533	(77,733)
Frais payés d'avance	(1,558)	83
Comptes fournisseurs et charges à payer	(56,911)	68,997
Salaires et cotisations sociales à payer	4,844	12,190
Taxes sur les produits et services	(3,471)	(2,385)
Revenus reportés	<u>(18,952)</u>	<u>18,993</u>
	<u>90</u>	<u>7,907</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de placement	(2,500)	-
Acquisition d'encaisse résultant d'un regroupement d'organismes sans but lucratif (Note 4)	<u>70,886</u>	<u>-</u>
	<u>68,386</u>	<u>-</u>
Augmentation nette de l'encaisse	68,476	7,907
Encaisse au début de l'exercice	<u>26,934</u>	<u>19,027</u>
Encaisse à la fin de l'exercice	<u>\$ 95,410</u>	<u>\$ 26,934</u>



SOCIÉTÉ DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA FAMILLE DU SUD DE L'ALBERTA
NOTES AFFÉRANTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 mars 2018

1. OBJECTIF DE L'ORGANISME

La Société de la petite enfance et de la famille du Sud de l'Alberta « SPEFSA » a été incorporée le 4 mai 2007 sous la Loi des sociétés de la province de l'Alberta. La SPEFSA est un organisme à but non lucratif exonéré d'impôts.

La SPEFSA a comme objectif d'offrir de l'appui au niveau de l'accompagnement prénatal et parental ainsi que du développement des jeunes enfants. L'organisme fait la promotion des domaines tels que la santé, la nutrition, les étapes de développement, la discipline positive et le bien-être des familles francophones, francophiles et exogames de la région de Calgary.

Les subventions représentent 95 % des revenus de la SPEFSA (2017 - 97 %).

2. SOMMAIRE DES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers de la SPEFSA ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif et les principales méthodes comptables suivantes ont été appliquées:

Comptabilisation des produits

- a) La SPEFSA applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports (subventions et dons). Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les revenus d'activités sont constatés à titre de produits au moment où l'évènement a lieu. Les revenus provenant du Casino sont reportés et constatés à titre de produits lorsque les dépenses sont encourues.

Les revenus d'inscriptions à la bibliothèque sont reportés et constatés à titre de produits de façon linéaire sur la durée de l'inscription.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

- b) La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les comptes bancaires et les dépôts à terme très liquides qui sont facilement convertibles en trésorerie et ayant une échéance inférieure à trois mois à compter de leur date d'acquisition

Apports reçus sous forme de biens et services

- c) Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année à aider la SPEFSA à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers. Les apports sous forme de biens sont évalués à leur juste valeur lorsque celle-ci peut faire l'objet d'une estimation raisonnable.

Utilisation d'estimations

- d) Dans la préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit procéder à des estimations telles les montants des revenus et des charges de l'exercice. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.



SOCIÉTÉ DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA FAMILLE DU SUD DE L'ALBERTA
NOTES AFFÉRANTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 mars 2018

Immobilisations corporelles

- e) Conformément aux normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif, la SPEFSA qualifie comme une petite association tel que déterminé par le Manuel de CPA Canada pour la comptabilisation des immobilisations corporelles. En conséquence, la SPEFSA a choisit d'inscrire ses immobilisations corporelles comme dépenses dans l'année d'acquisition. Les produits de disposition des immobilisations corporelles sont comptabilisés comme revenus dans l'année de la disposition. Sous cette méthode, il n'y a aucune dépense d'amortissement et les immobilisations corporelles ne sont pas présentées à l'état de la situation financière.

Instruments financiers

- f) La SPEFSA évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre des apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange, selon le cas. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, du dépôt à terme, des comptes clients et des subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des comptes fournisseurs et charges à payer et des salaires et cotisations sociales à payer.

Dépréciation

- g) Les actifs financiers évalués au coût et au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

3. REDRESSEMENT DE L'EXERCICE ANTÉRIEUR

La SPEFSA a découvert qu'une subvention à recevoir avait été surévaluée de 20 900 \$ au 31 mars 2017. En conséquence, le solde de l'actif net au 1er avril 2017 a été diminué de 20 900 \$ et les états financiers de l'exercice clos du 31 mars 2017 ont été redressés. Le poste «Fédération des parents Francophones de l'Alberta» à l'état des résultats de l'exercice clos le 31 mars 2017 a été diminué de 20 900 \$ et l'excédent des revenus sur les charges a été diminué du même montant. Le poste «Subventions à recevoir» a été diminué de 20 900 \$ à l'état de la situation financière au 31 mars 2017.

4. REGROUPEMENT D'ORGANISMES SANS BUT LUCRATIF

Au cours de l'exercice, le Centre de Ressources Francothèque a cédé le total de son actif net au montant de 12 671 \$ à la SPEFSA contre son engagement à maintenir les services de la bibliothèque francophone. En conséquence, les comptes de l'actif, du passif et de l'actif net du Centre furent comptabilisés aux livres de la société résultant en une augmentation de l'encaisse pour un montant de 70 886 \$, une prise en charge des revenus reportés pour un montant de 58 215 \$ et une augmentation de l'actif net non grevé d'affectation pour un montant de 12 671 \$.

SOCIÉTÉ DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA FAMILLE DU SUD DE L'ALBERTA
NOTES AFFÉRANTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 mars 2018

5. ENCAISSE GREVÉE D'AFFECTATIONS

	<u>2018</u>	<u>2017</u> (redressé)
Encaisse grevée d'affectations externes - revenus reportés	\$ 58,256	\$ 18,993
Encaisse non-grevée d'affectations	<u>37,154</u>	<u>7,941</u>
Total de l'encaisse	<u>\$ 95,410</u>	<u>\$ 26,934</u>

6. CRÉANCES

	<u>2018</u>	<u>2017</u> (redressé)
Comptes clients	\$ 4,958	\$ 2,600
Subventions à recevoir	<u>10,100</u>	<u>83,633</u>
	<u>\$ 15,058</u>	<u>\$ 86,233</u>

7. DÉPÔT À TERME

	<u>2018</u>	<u>2017</u> (redressé)
Dépôt à terme, taux d'intérêt de 0,50 %, échéant en juin 2018	<u>\$ 2,500</u>	<u>\$ -</u>

8. CARTE DE CRÉDIT

La SPEFSA a une carte de crédit autorisée au montant de 2 500 \$ portant intérêt au taux de 19,99 %. La carte de crédit est garantie par le dépôt à terme au montant de 2 500 \$.

9. REMISES GOUVERNEMENTALES

Le montant dû pour les remises gouvernementales, autres que les comptes qui sont présentés séparément dans le bilan, est 3 248 \$ (2017 – 6 289 \$). Ce montant est inclus dans les salaires et cotisations sociales à payer.

SOCIÉTÉ DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA FAMILLE DU SUD DE L'ALBERTA
NOTES AFFÉRANTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 mars 2018

10. REVENUS REPORTÉS

	<u>Solde au début</u>	<u>Fonds reçus</u>	<u>Fonds utilisés</u>	<u>Solde à la fin</u>
Alberta Culture and Tourism - CIP	\$ 18,993	\$ -	\$ 12,230	\$ 6,763
Casino	-	58,215	19,107	39,108
Contribution perçue d'avance	-	11,196	-	11,196
Inscriptions à la bibliothèque	-	1,949	760	1,189
	<u>\$ 18,993</u>	<u>\$ 71,360</u>	<u>\$ 32,097</u>	<u>\$ 58,256</u>

11. INSTRUMENTS FINANCIERS

La SPEFSA, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques.

Risque de crédit :

La SPEFSA est exposée à un risque de crédit principalement lié aux comptes clients et aux subventions à recevoir.

Risque de liquidité :

La SPEFSA est exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble de ses passifs financiers à court terme.

12. AUTRES SUBVENTIONS

	<u>2018</u>	<u>2017</u> (redressé)
Patrimoine Canada	\$ 48,750	\$ 35,000
Alberta Culture and Tourism -CIP	<u>12,230</u>	<u>-</u>
	<u>\$ 60,980</u>	<u>\$ 35,000</u>

13. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les achats d'immobilisations corporelles au montant de 3 461 \$ (2017 - 8 467 \$) ont été passés en charge au résultat au cours de l'année. Les immobilisations corporelles appartenant à l'organisation qui ne figurent pas à l'état de la situation financière consistent de:

Équipement informatique pour un montant de 5 008 \$ (2017 - 2 158 \$)
 Mobilier et agencement de bureau pour un montant de 6 920 \$ (2017 - 6 309 \$).

14. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certains chiffres correspondants de l'exercice précédent, présentés à des fins de comparaison, ont été reclassés afin d'être conforme à la présentation adoptée de l'exercice considéré.